



# Communiqué de Presse

Du syndicat CGT du Conseil Départemental

Département 66

Celui qui lutte n'est pas sûr de gagner, mais celui qui ne lutte pas a déjà perdu.

## Protection Maternelle et Infantile : Chronique d'une mort annoncée

Née d'une ordonnance de 1945, la Protection Maternelle Infantile est un service de santé préventive et de protection sanitaire de la femme, de la femme enceinte, de la mère et de l'enfant de la naissance à six ans. Elle est aussi chargée de l'accompagnement et du contrôle des établissements d'accueil du jeune enfant : crèches et assistantes maternelles.

Depuis 1983 sa gestion est confiée aux Départements, dont elle est une compétence obligatoire.

**Les contextes national et local appellent à faire de la politique de santé en faveur de l'enfant un axe majeur de la prévention à destination des familles:**

- alertes multiples sur la santé et la mortalité périnatales, le classement de la France est parmi les plus mauvais en Europe
- prise de conscience des pouvoirs publics nationaux de l'importance déterminante pour le développement et la santé, des 1000 premiers jours de la vie de l'enfant
- mise au jour de nombreux cas de maltraitements dans les établissements d'accueil du jeune enfant

**Pourtant, aujourd'hui, dans les Pyrénées-Orientales, faute de moyens et de volonté politique :**

- L'offre de consultations médicales à destination des femmes, des femmes enceintes et des bébés est en chute libre
- Le suivi et le contrôle des crèches et des assistantes maternelles ne répondent plus aux obligations légales
- Les bilans de santé, pourtant obligatoires pour les enfants de quatre ans en école maternelle, ne sont plus réalisés sur l'ensemble du territoire

Professionnel.les de santé et spécialistes de la petite enfance, les agents de la PMI du Conseil Départemental des Pyrénées Orientales alertent sur leurs conditions de travail particulièrement dégradées, qui portent **une atteinte grave à la qualité du service rendu** et représentent une **perte de chances pour la santé des femmes, des femmes enceintes et des bébés.**

Redoutant, à terme, la **disparition pure et simple de leur mission**, ils réclament l'adoption d'un **plan d'urgence de sauvegarde de la PMI.**

C'est pour vous l'exposer qu'il vous invitent, à l'occasion de la Semaine Nationale de la Petite Enfance, à :

**Conférence de Presse qui se tiendra le mardi 18 Mars 2025  
à 12h30** devant le siège de la Direction des Solidarités rue  
Joseph Sauvy à  
Perpignan